

COMMUNIQUÉ IMPORTANT



Chères membres,

Chers membres,

Lors de l'Assemblée générale annuelle 2015, vous nous avez fait part de votre vision et de vos besoins quant à l'orientation que prendrait Ostéopathie Québec dans les années à venir.

Vos propos et vos suggestions ont nourri notre réflexion, et nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui la planification stratégique d'Ostéopathie Québec pour les 3 prochaines années.

Voici, dans un premier temps, les objectifs clés de la planification stratégique 2016-2019 et, dans un deuxième temps, les collaborations qui faciliteront l'atteinte de nos objectifs.

Marc Gauthier
Président d'Ostéopathie Québec

Obtenir un ordre professionnel le plus rapidement possible

La reconnaissance de l'ostéopathie sur le plan légal au Québec est notre grande priorité. Bien que l'Office des professions du Québec (OPQ) mène présentement les travaux à cet effet, Ostéopathie Québec s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'avancement des travaux.

Pour ce faire, 3 grands axes sont jugés prioritaires :

- **Créer le Référentiel de compétences des ostéopathes au Québec.** Celui-ci présentera la profession de façon rigoureuse, réaliste et complète et viendra appuyer notre argumentaire lors des représentations politiques et stratégiques ainsi qu'au moment du dépôt du Décret pour la constitution de l'Ordre professionnel des ostéopathes du Québec;
- **Rallier l'adhésion des instances gouvernementales** à la nécessité et l'urgence de l'Ordre, et aller chercher l'appui du Ministre de la justice quant à un décret rapide;
- **Rallier l'opinion publique à l'utilité de l'ostéopathie** grâce à nos partenariats locaux, nationaux et internationaux ainsi que par la participation à des colloques; par la promotion d'ouvrages et de

Préparer l'élargissement des lieux d'activités cliniques et de l'accessibilité aux soins ostéopathiques

publications scientifiques; et, finalement, en assurant une plus grande présence dans les médias traditionnels et sur le web.

Pour ce faire, Ostéopathie Québec veut :

- **Renforcer la crédibilité de l'ostéopathie par la recherche** en rencontrant les ostéopathes chercheurs; en formant des partenariats avec des groupes de recherche en ostéopathie; en faisant la promotion des initiatives des membres et en explorant la possibilité d'offrir des bourses de recherche;
- **Identifier et mettre en place des conditions favorables à une collaboration avec le secteur public et les autres professions de la santé**, en particulier les médecins, en démontrant que l'ostéopathie est holistique et permet la collaboration interprofessionnelle.

Pérenniser l'association professionnelle

Suite à l'obtention de l'Ordre, les membres d'Ostéopathie Québec doivent pouvoir continuer de recevoir des services professionnels de qualité, les priorités étant de :

- **Améliorer l'accès à l'emploi** en élargissant le marché du travail disponible aux ostéopathes; en cartographiant les besoins des ostéopathes par région et en contrant la saturation de l'emploi à Montréal;
 - **Améliorer l'accès à la formation continue** en créant un calendrier web centralisé; en facilitant l'inscription en ligne; en offrant des rabais aux membres sur la formation et en créant des plateformes de consultation des membres sur leurs intérêts et besoins en formation continue;
 - **Améliorer les services aux membres** notamment par la mise en place de différents programmes d'assurances, d'un régime collectif de retraite et de démarches pour que soient acceptés les reçus des I.O. par tous les assureurs.
-